

Article 31 du Règlement

Le régime d'assurance-revenu et le compte de stabilisation du revenu net sont les composantes d'un programme complet de stabilisation du revenu des producteurs de céréales et d'oléagineux. Ce programme n'aura aucune incidence sur la production et sera adapté aux besoins de chaque producteur grâce aux renseignements sur les rendements et les comptes de stabilisation individuels.

Les agriculteurs pourront calculer, dès le début du printemps, leurs rendements garantis pour chaque culture. Cette garantie procurera aux agriculteurs un élément de certitude et de prévisibilité, leur permettant ainsi de mieux planifier leurs affaires.

Les producteurs de céréales et d'oléagineux du Canada pressent les gouvernements fédéral et provinciaux de déployer sans tarder les nouveaux filets de sécurité.

* * *

LA DEUXIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE CLIMAT

L'hon. Chas L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, malgré les incertitudes scientifiques et économiques qui persistent encore, les pays et les régions devraient prendre des mesures dès maintenant pour réduire les gaz à effet de serre et pour accroître les réservoirs de résorption naturelle de ces gaz. C'est ce qu'ont conclu plus de 700 scientifiques de 120 pays du monde au cours de la Deuxième Conférence mondiale sur le climat qui s'est tenue à Genève dernièrement.

Ces scientifiques ont demandé que les émissions de dioxyde de carbone soient réduites de 1 à 2 p. 100 par année à compter de maintenant. À la fin des assises scientifiques, les ministres présents, dont le ministre canadien de l'Environnement, se sont réunis également. Malheureusement, le Canada n'a pas donné suite à l'appel urgent qui a été lancé, ce qui fait que la déclaration ministérielle finale ne renferme ni objectifs ni calendriers pour la réduction des CO₂.

Le Canada vient donc de perdre sa place de chef de file dans le dossier de la lutte contre la pollution planétaire. Nous nous contentons plutôt de nous nous mettre à la remorque du programme de la Maison blanche, ce qui est éminemment déplorable.

* * *

LA COALITION CANADIENNE CONTRE LES PLUIES ACIDES

M. Stan Darling (Parry Sound—Muskoka): Monsieur le Président, maintenant que le président Bush a avalisé la nouvelle législation américaine sur l'assainissement de l'atmosphère, jeudi dernier, l'avenir de nos lacs, de nos rivières et de nos forêts est un peu moins incertain. Les États-Unis se sont maintenant engagés fermement à

réduire de 50 p. 100 les émissions à l'origine des pluies acides d'ici l'an 2000, et la nouvelle loi servira de fondements à la conclusion d'un traité sur la pollution transfrontalière entre nos deux pays.

Aucun groupe ne mérite autant nos félicitations dans notre longue lutte que la Coalition canadienne contre les pluies acides. Parmi ceux qui méritent une mention spéciale, signalons les deux coordinateurs dynamiques de la coalition, Adele Hurley et Michael Perley, dont les démarches vigoureuses et acharnées auprès des décideurs économiques et politiques des deux côtés de la frontière ont contribué largement à la signature de cette mesure historique la semaine dernière.

Monsieur le Président, la Coalition canadienne contre les pluies acides célébrera cette victoire ce soir au Casa Loma, à Toronto, au cours d'une soirée de réjouissances à laquelle vous et moi sommes conviés. Il y a certes matière à se réjouir, car la coalition a gagné par ses efforts la gratitude de tout un pays et des générations futures de Canadiens.

Il y a quelques instants, j'ai eu le privilège de parler à notre ambassadeur à Washington, M. Derek Burney, et j'en ai profité pour le féliciter d'avoir aussi magnifiquement contribué à l'issue heureuse de ce dossier.

* * *

LE SERVICE DES ARCHIVES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, le Service des archives de la Nouvelle-Écosse, à Halifax, se fait un honneur depuis bon nombre d'années de mettre ses documents à la disposition des étudiants, des chercheurs, des écrivains et de tous les intéressés. Ses services sont accessibles à tous ceux qui le désirent, qu'il s'agisse d'obtenir des documents ou des renseignements. Par conséquent, le fait qu'on ait découvert il y a quelques jours que toutes les fiches de référence ayant trait aux noirs et aux femmes avaient été enlevées par un vandale constitue une double tragédie. M^{me} Frances Early, historienne et ancienne titulaire de la chaire d'études féminines à l'Université Mount St. Vincent, a déclaré que le retrait de ces fiches et ses graves conséquences pour les recherches sur les femmes et les noirs constituent une offense à la dignité de ces deux groupes, puisqu'en volant le passé d'un groupe, on nie son importance et sa contribution à la société.

Parmi les éléments importants de l'histoire des noirs de la Nouvelle-Écosse, on note la création du Black United Empire Loyalists et leur contribution à un terminus du «chemin de fer» clandestin, pendant la période qui a précédé la guerre civile aux États-Unis.

Le rôle des femmes en Nouvelle-Écosse fait l'objet d'une documentation qui remonte aux premiers jours de Port-Royal, en Nouvelle-France, et qui va jusqu'à la mise